

Orientation 1 : Plan de la réussite

Soutenir, tant au plan professionnel que personnel, les étudiantes et les étudiants dans leur projet de formation, en tenant compte de leurs caractéristiques générationnelles ainsi que des particularités de chacune des composantes et de chacun des programmes d'études, le tout dans la perspective de favoriser la motivation, la persévérance, l'autonomie, la réussite, la diplomation de même que la participation à la vie collégiale et citoyenne.

Objectifs	Cibles associées
1.1 Avant leur arrivée au collège, développer et rendre accessibles aux futures étudiantes et aux futurs étudiants des activités d'information et de préparation à la poursuite de leurs études à l'ordre collégial.	1.1.1 Analyse des besoins de préparation aux études collégiales des futures étudiantes et des futurs étudiants. 1.1.2 Réalisation et promotion d'activités préparatoires à la poursuite d'études collégiales.
1.2 À leur arrivée au collège, favoriser l'intégration des étudiantes et des étudiants dans leur milieu de vie et dans leur programme d'études.	1.2.1 Préparation et offre d'activités d'intégration aux nouvelles étudiantes et aux nouveaux étudiants, et ce, au sein du programme d'études et de l'établissement, mais aussi du milieu de vie. 1.2.2 Consolidation et adaptation des approches pédagogiques de première année, favorisant l'intégration aux études collégiales.
1.3 Tout au long de leurs études et jusqu'à leur diplomation, offrir aux étudiantes et aux étudiants un accompagnement dans leur cheminement personnel, scolaire et professionnel.	1.3.1 Analyse de nos pratiques de détection de problématiques lors de l'examen du cheminement des étudiantes et des étudiants. 1.3.2 Proposition de nouvelles interventions pour limiter le décrochage et favoriser la diplomation.
1.4 Proposer des mesures d'aide efficaces et adaptées aux besoins des étudiantes et des étudiants tant sur le plan social que scolaire, incluant la compétence langagière.	1.4.1 Évaluation de chacune des mesures d'aide. 1.4.2 Adaptation de l'offre en fonction de l'évolution des besoins.
1.5 Assurer la collaboration entre les composantes et soutenir le personnel dans le développement de stratégies qui visent l'amélioration de la pédagogie, de la compétence langagière, de la réussite et de la diplomation.	1.5.1 Soutien et mise en valeur des initiatives qui visent l'amélioration de la qualité de la formation. 1.5.2 Valorisation et amélioration de la compétence langagière tant chez le personnel que chez les étudiantes et étudiants. 1.5.3 Échanges réguliers sur les initiatives et les résultats obtenus en matière de réussite dans chacune des composantes. 1.5.4 Proposition de mesures d'aide particulières dans chacune des composantes, dans chacun des programmes d'études et dans chacune des disciplines de la formation générale.